

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 268

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

BACHELIER DE SPÉCIALISATION EN SOINS PÉRI-OPÉRATOIRES

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	2° Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	15° Sciences de la santé publique
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Le grade de bachelier de spécialisation en soins péri-opératoires donne accès au titre professionnel particulier régi et protégé par l'Arrêté ministériel du 26 mars 2014 fixant les critères d'agrément autorisant les praticiens de l'art infirmier à porter le titre d'infirmier spécialisé en soins péri-opératoires, anesthésie, assistance opératoire et instrumentation. L'accès à ce grade est possible pour les porteurs de titre de bachelier en soins infirmiers ou équivalent et leur permet de développer leurs compétences dans ce domaine spécifique de la profession.

Les soins infirmiers péri-opératoires, regroupent les soins infirmiers dispensés au patient dans les périodes pré-opératoires, dont la consultation d'anesthésie, per-opératoires et post-opératoires, dans les services de chirurgie ambulatoire, les quartiers opératoires, les salles de réveil et les services hautement spécialisés pour interventions invasives, diagnostiques et thérapeutiques. Ces soins sont donc liés tant à l'anesthésie qu'à la chirurgie.

L'infirmier en soins péri-opératoires a de multiples rôles : infirmier en assistance à l'anesthésie, infirmier instrumentiste, infirmier en assistance opératoire, infirmier circulant et infirmier en salle de réveil.

L'infirmier spécialisé en soins péri-opératoires est responsable du patient, de son entrée au quartier opératoire jusqu'à sa sortie de la salle de réveil ainsi que de la gestion de la douleur en post-opératoire immédiat.

Quelle que soit la situation, l'infirmier spécialisé en soins péri-opératoires travaille en interdisciplinarité dans un secteur de haute technicité et porte son attention sur le bien-être et la sécurité du patient, en gardant toujours à l'esprit une approche holistique de celui-ci, entre autre, par l'application de la démarche de soins.

L'infirmier porteur de ce titre s'engage à maintenir et à promouvoir un haut niveau de qualité de soins, grâce à la formation continuée. Il s'implique dans le développement de la profession, au travers d'une démarche scientifique, critique et de questionnement.

Cette formation correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification¹ (CEC). Elle propose une offre d'enseignement diversifiée et adaptée au marché de l'emploi. La dimension humaine de cet enseignement prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique. Cette formation crée et maintient un haut niveau de connaissances ; elle stimule en permanence la recherche et l'innovation.

¹Missions de l'enseignement supérieur telles qu'elles ont été précisées lors de la Conférence des ministres européens en avril 2009.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1	S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle	11	Adopter un comportement responsable et citoyen
		12	Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
		13	Analyser sa pratique professionnelle et ses apprentissages
		14	Développer son projet professionnel
		15	Actualiser ses connaissances et ses acquis professionnels
		16	Développer un raisonnement scientifique
2	Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires	21	Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité
		22	Respecter la déontologie propre à la profession
		23	S'engager dans une réflexion éthique
3	Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives	31	Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interdisciplinaire au sein du réseau péri-opératoire
		32	S'inscrire à la démarche qualité
		33	Participer avec ses partenaires à la gestion organisationnelle, administrative et technique de l'unité
		34	Promouvoir les normes, les procédures et les codes de bonne conduite
4	Concevoir des projets de soins infirmiers	41	Rechercher et sélectionner les informations
		42	Identifier les problèmes de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
		43	Fixer des objectifs en tenant compte des priorités
		44	Planifier les interventions de soins
		45	Evaluer la démarche et les résultats des interventions
		46	Choisir des projets et des interventions de soins
5	Assurer une communication professionnelle	51	Adopter les outils de communication existants
		52	Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
		53	Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
		54	Adapter sa communication au travail en équipe interdisciplinaire
6	Réaliser les interventions de soins infirmiers à caractère autonome, prescrit et /ou confié	61	Accomplir des prestations de soins, spécifiques au domaine péri-opératoire
		62	Adapter le soin à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel